

## LE DISPOSITIF STOP, C'EST QUOI ?

- Un numéro national
- Une plateforme numérique
- Une campagne de sensibilisation
- 27 CRIAVS et 8 antennes mobilisés sur le territoire
- Plus de 200 professionnel(le)s pour vous répondre



**0 806 23 10 63**

Numéro confidentiel, non sur-taxé

**Service Téléphonique  
d'Orientation vers les soins  
et de Prévention  
à destination  
des personnes attirées sexuellement  
par les enfants**

Soutenu par :



**Dispositifstop.fr**

**Dispositifstop.fr**

**Dispositifstop.fr**

**Vous êtes attiré sexuellement  
par les enfants ? STOP !**



**Appelez-nous**

Des professionnels de santé  
sont là pour vous aider

**0 806 23 10 63**

Appel confidentiel et non surtaxé / [dispositifstop.fr](https://dispositifstop.fr)

## Quelques informations

La Fédération Française des Centres Ressources pour les Auteurs de Violences Sexuelles (FFCRIAVS) a déployé en 2021 sur l'ensemble du territoire le Service Téléphonique d'Orientation vers les soins et de Prévention (STOP) à destination des personnes attirées sexuellement par les enfants.

Ce dispositif a pour objectif la prévention des violences sexuelles sur mineurs.

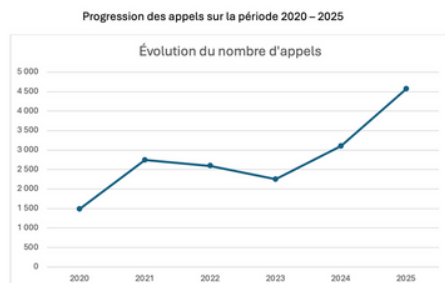
Ce dispositif, et le déploiement de cette nouvelle campagne, fait partie du Plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027.

## Des chiffres

Plus de 4500 appels reçus en 2025.

64% d'appels de personnes attirées sexuellement par les enfants. Parmi eux, 90 % d'hommes.

L'âge moyen des appelants : 37,4 ans



## Comment se passe un appel ?

La personne appelante compose le numéro.

Elle renseigne son numéro de département.

Elle est mis en relation avec le CRIAVS de proximité

Un(e) professionnel(le) de santé échange avec elle.

Une orientation vers les soins peut être proposée à l'issue de l'appel.



## Qui répond ?

L'appel est traité par les équipes pluridisciplinaires des CRIAVS : le/la secrétaire accueille l'appel et recueille les premières informations avant de proposer à l'appelant un entretien avec un(e) clinicien(ne).

Les CRIAVS sont des structures de service public placées sous la responsabilité du Ministère des solidarités et de la santé et sont rattachées à des établissements de santé.

## Les missions des CRIAVS

**FORMATION** – Auprès de tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles

**RECHERCHE** – Recherches et réflexions sur l'amélioration de l'évaluation, des traitements, et des suivis des auteurs de violences sexuelles.

**PRÉVENTION** – Développement des actions de prévention

**RÉSEAU SANTÉ-JUSTICE** – Animer le réseau Santé-Justice, recenser les ressources et les compétences régionales.

**ESPACE EXPERT** – Fournir un espace de réflexion et d'élaborations pour intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles

**DOCUMENTATION** – Base de données documentaires nationale accessible en ligne : <https://theseas.reseaudoc.org>

## Vous souhaitez utiliser / diffuser la campagne ?

Cette campagne est libre d'utilisation. Tous les supports sont disponibles sur [www.dispositifstop.fr](http://www.dispositifstop.fr).